

## Conseil communal

### Commission de Gestion 2026 pour l'exercice 2025

#### Vœux de la commission

Vœu n°1	<p><b><u>Planification &amp; suivi de projets</u></b></p> <p>La Commission de gestion émet le vœu que la Municipalité améliore la planification et le suivi de ses projets : en amont, en veillant à mieux répartir les préavis soumis au Conseil communal afin d'éviter les surcharges de séances et de permettre des délibérations de qualité ; en aval, en instaurant un compte rendu systématique comparant le budget voté au coût réalisé, assorti d'indicateurs de pilotage permettant au Conseil communal de mesurer l'avancement et les résultats des projets qu'il a votés.</p>
Vœu n°2	<p><b><u>Gouvernance des participations</u></b></p> <p>La Commission de gestion émet le vœu que la Municipalité réfléchisse à la mise en place d'une commission permanente du Conseil communal chargée de représenter et défendre les intérêts de la commune au sein des organes, des entités dans lesquelles celle-ci détient une participation, afin d'assurer une vision complémentaire et indépendante de la gestion de ces participations, dans le respect des principes de bonne gouvernance communale.</p>
Vœu n°3	<p><b><u>Mobilité &amp; stationnement</u></b></p> <p>La Commission de gestion émet le vœu que la Municipalité installe, sur la route cantonale en amont du bourg, un panneau d'affichage dynamique — du type de ceux déjà existants dans la commune ou dans d'autres villes de la région, comme à Lausanne — indiquant en temps réel le nombre de places disponibles dans les parkings de la Possession et de</p>





	<p>la Combe, permettant ainsi aux automobilistes de décider avant d'entrer dans le bourg s'il est utile de s'y engager, et contribuant de ce fait à réduire le trafic de transit.</p>
Vœu n°4	<p><b><u>Cyber-administration</u></b></p> <p>La Commission de gestion émet le vœu que la Municipalité mette en place un outil de suivi en ligne permettant à chaque citoyen de connaître l'état d'avancement de ses demandes auprès de l'administration communale, dans la perspective du développement de la cyber-administration.</p>
Vœu n°5	<p><b><u>Rapport de gestion &amp; indicateurs</u></b></p> <p>La Commission de gestion émet le vœu que la Municipalité veille, d'une part, à assurer une continuité et une homogénéité dans la présentation de son rapport de gestion annuel, afin de permettre aux conseillers communaux de comparer aisément les données d'une année sur l'autre ; et, d'autre part, à s'appuyer sur le programme de législature — outil mis en place en début de législature — pour enrichir ce rapport de bilans intermédiaires mesurant les réalisations effectives par rapport aux objectifs et engagements fixés, transformant ainsi le rapport de gestion en véritable instrument de pilotage et d'indicateurs de performances mesurables.</p>
Vœu n°6	<p><b><u>Cohésion territoriale &amp; animation</u></b></p> <p>La Commission de gestion émet le vœu que la Municipalité promeuve et soutienne activement la délocalisation de manifestations communales dans les quartiers et lieux-dits périphériques, afin de valoriser l'ensemble du territoire communal et de renforcer le sentiment d'appartenance de tous les habitants de la commune.</p>